



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE

CHANGEMENT DE LA DATE - SÉANCE ordinaire du conseil

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Frédéric Marcotte greffier-trésorier par intérim de la municipalité Sainte-Monique :

QUE la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Monique, initialement prévue le lundi 10 novembre 2025, est reportée au lundi 17 novembre 2025, à 19 h 30 à la salle du conseil.

DONNÉ à Sainte-Monique, le 4 novembre 2025

M. Frédéric Marcotte
Directeur général et greffier-trésorier